

Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 7 avril 2021

Date de convocation du conseil municipal : 29 mars 2021

Présents : M. RINGUET, Maire, Mmes MONTENON, BONNAVAL, adjointes, MM. AFONSO, JEANROT, JOFFRE, Mme BARRAT

Excusés : M. BARDET pouvoir donné à M. RINGUET, MM. GIVERNAUD, PINAUD.

M. AFONSO a été élu secrétaire de séance

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2020

Les comptes administratifs des budgets principal et CCAS sont approuvés par le conseil municipal et les comptes de gestion dressés par le receveur municipal concernant l'exercice 2020 sont acceptés sans observation.

Budget principal

section de fonctionnement :

dépenses : 181 851.13 €, recettes : 271 608.26 €

section d'investissement :

dépenses : 165 625.68 €, recettes : 101 028.23 € restes à réaliser : 49 863.70 €

L'excédent des exercices antérieurs est de 857 171.57 €

Budget CCAS :

dépenses : 0.00 € , recettes : 0.00 €

L'excédent des exercices antérieurs est de 333.53 €

Vote des budgets primitifs 2021 :

- **budget communal** : le budget primitif s'équilibre en recettes et en dépenses en section de fonctionnement à la somme de 963 100.44 € € et en section d'investissement à la somme de 1 044 396.29 €
- **budget CCAS** : le budget est voté pour la somme de 333.53 €

taux d'imposition 2021 :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité adopte les taux suivants :

- taxe foncière bâtie : 35 % (commune et département regroupés)
- taxe foncière non bâtie : 75 %

ce qui porte le produit fiscal attendu à 83 259 €

Vote des subventions 2020 : les subventions sont votées à l'identique comme en 2020 sauf pour l'association Agir pour le patrimoine qui est en suspens.

Election d'un troisième adjoint : Monsieur Frédéric JEANROT est élu troisième adjoint après avoir obtenu 7 voix sur 8.

Indemnité de fonction du 3^{ème} adjoint : Monsieur Frédéric JEANROT troisième adjoint percevra une indemnité égale à 4.95 % de l'indice brut terminal

Demande de subvention boost'comm'une : une subvention d'un montant de 9 390.00 € est sollicitée auprès du conseil départemental pour le financement des travaux de transformation d'une grange en atelier dont le montant des travaux HT de la première tranche est de 50 200.90 €.

Transfert de la compétence « Autorité Organisation de la Mobilité » à la communauté de communes : le conseil approuve le transfert de cette compétence à la communauté de communes Bénévent – Le Grand-Bourg dès le 1^{er} juillet 2021.

Demande d'acquisition d'un délaissé de voirie rurale : le conseil municipal décide de demander l'aliénation par enquête publique de cette partie de domaine public au profit de monsieur Gérard Pergaud. Les frais de géomètre, les frais d'enquête publique, les frais de publicité et les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur. Le prix de vente est fixé à 1.00 € le m².

Avenant n°1 lot 3 – couverture ardoises zinguerie – réhabilitation des trois maisons

Il a été demandé à l'entreprise Leprat de chiffrer le remplacement d'un chevron de rive comprenant, la dépose, la pose du chevron, la pose d'une rive en terre cuite et reprise de la toiture. Le montant de l'avenant est accepté pour un montant de 732.50 € HT soit 879.00 € TTC.

Acquisition de pancartes :.le devis est accepté pour la somme de 2 065.35 € HT.

Eclairage public lotissement les Parinauds :.le dossier est reporté

Clôture de la régie de recettes :.la DGFIP imposant de nouvelles contraintes pour les paiements et les dépôts d'argent, la régie de recettes va être supprimée.